

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 12 février 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 1	Votants : 19	

Date de la convocation : 6 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 12 février à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SPRUTTA BOURGES

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - LALLEMANT Sylvie, adjointe au Maire - SEVESTE Arnaud, adjoint au Maire - ROUSSEL Mylène, adjointe au Maire - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - OFFROY Patrick - PROD'HOMME Isabelle - BADOZ-GRIFFOND Yvonne - BOURSIEZ Frédéric - USSEGLIO-VIRETTA Guy - BENARD Sandie - VACHER Gérard – DIGUET Thierry

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : RENAUDET Denis à LENOIR Isabelle

Était absent sans pouvoir : DANSOU Viviane - CRISINEL Morgane – BOURDEILLE Christian – TRANGOSI Renaud – BENOIT Dominique

DELIBERATION N° 02025_002: compte-rendu des décisions du Maire

Entendu le rapport de Monsieur le Maire sur le compte-rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.)

Vu la délibération n°02020_06 du 17 juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Considérant les décisions intervenues, relatives aux points suivants :

Numéro de la décision	Date	Objet
002024_83	29/11/2024	Renouvellement de l'abonnement de sécurité WATCHGUARD avec la société REDIAM pour un montant de 6945.60€ HT annuel
002024_84	17/12/2024	Renouvellement du contrat d'hébergement du site internet de la commune de Gretz-Armainvilliers – société COM6 – pour un montant de 540€ TTC annuel
002024_85	17/12/2024	Renouvellement du contrat de maintenance correctrice et préventive du site internet de la commune de Gretz-Armainvilliers – société COM6 – pour un montant annuel de 1680€ TTC
002024_86	17/12/2024	Contrat d'assistance sur site sans pièce du système d'affichage sportif du gymnase Hutine sis 2A rue de Paris par la société BODET TIMER & SPORT – pour un montant annuel de 400€ HT
002024_87	18/12/2024	Contrat de mise en propreté des ventilations de cuisine (cuisine centrale et maison de la petite enfance) par la société NOVALAIR – pour un montant annuel de 3540€ TTC
002024_88	18/12/2024	Contrat d'hygiénisation aérolique VMC des bâtiments communaux par la société NOVALAIF

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le 17 FEV. 2025

ID : 077-217702158-20250212-02025_002-DE



		– pour un montant de 6000€ TTC
002024_89	20/12/2024	Renouvellement du contrat d'hébergement et montant annuel de 2081.04€ TTC
002024_90	20/12/2024	Contrat de maintenance et d'entretien des équipements d'aires de jeux de la commune par la société FORECO SAS – pour un montant annuel de 6000€ TTC
002024_91	27/12/2024	Contrat de surveillance de la légionnelle dans les bâtiments communaux par la société FLASHLAB – pour un montant annuel de 1254€ TTC
002025_001	02/01/2025	Demande de subvention auprès de la CAF : plan d'investissement pour l'accueil des jeunes enfants concernant le relai petite enfance : sollicite une subvention à hauteur de 200 000 € TTC
002025_002	11/01/2025	Avenant de reconduction de contrat pour une machine à affranchir avec la société QUADIENT France – pour un montant annuel 1128.24€ TTC
002025_003	13/01/2025	Demande de subvention 2025 « toute subvention Etat » pour les équipements sportifs – rénovation et agrandissement d'équipements sportifs pour un montant estimatif du projet 90 665.50 € HT (agrès du Val des Dames)
002025_004	15/01/2025	Convention de cession gratuite de biens meubles réformés à des associations ou autres bénéficiaire – convention proposée par médiathèque de Brie-Comte-Robert pour la cession à titre gracieux d'un mobilier au profit de l'école élémentaire Victor Hugo
002025_005	14/01/2025	Animation « Gretz fait son rodéo » samedi 25 janvier 2025 - avec la société GPA CONSULTING SAS pour un montant de 6960 € TTC
002025_006	16/01/2025	Contrat sur les droits d'exploitation de vidéogrammes avec fourniture de support vidéo DVD – société COLLECTIVISION – pour un montant annuel de 1151.10€ TTC
002025_007	16/01/2025	Souscription annuelle de transmission des données et mise à jour des 2 panneaux d'information du 01/01/2025 au 31/12/2025 avec la société LUMIPLAN – pour un montant annuel de 576 € TTC
002025_008	16/01/2025	Demande de subvention 2025 « toute subvention Etat – équipement numérique » : développement numérique dans les écoles – montant estimatif du projet 32 215 € HT
002025_009	16/01/2025	Contrat de prestation de servie d'ateliers de sophrologie et d'éveil sensoriel pour les enfants du RPE en présence des assistants maternels avec l'entreprise représentée par Audrey DUBECQ EI – à raison de 7 ateliers à 180€ HT unité soit 1260€ HT
002025_010	21/01/2025	Bilan de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, et artificialisation des sols – cabinet INGESPACES – pour un montant de 1175 € HT
002025_011	22/01/2025	Contrat de vérification des équipements sportifs - société SCMS – pour un montant annuel de 780€ TTC
002025_012	22/01/2025	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au suivi de la délégation de service public d'assainissement pour l'année 2025 pour un montant de 5985 € HT avec la société TEST INGENIERIE
002025_013	22/01/2025	Contrat de prestations de vérification des installations gaz et électricité des bâtiments communaux par la société APAVE – pour un montant annuel de 10 116.42 € TTC
002025_015	28/01/2025	<p>Marché public de travaux pour la réhabilitation du N°43 rue de Paris – accueil du centre de la protection maternelle et infantile et du relais petite enfance, attribué à :</p> <p>Lot 1 : VRD à la société EIFFAGE ROUTE IDF pour un montant de 138 864.90€ HT</p> <p>Lot 2 : CURAGE – DEMOLITION – GROS ŒUVRE – INSTALLATION CHANTIER à la société TS CONSTRUCTION pour un montant de 226 000 € HT</p> <p>Lot 3 : ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE à la société AZUR pour un montant de 103 640.25 € HT</p> <p>Lot 4 : ETANCHEITE à la société LECUYER pour un montant de 24 333.72 € HT</p> <p>Lot 6 : PLATRERIE à la société STAFF EN SEINE pour un montant de 47 055.67 € HT</p> <p>Lot 7 : MENUISERIES INTERIEURES à la société JD ANKRI pour un montant de 20 000€ HT</p> <p>Lot 9 : PEINTURE à la société BERNIER pour un montant de 14 000€ HT</p> <p>Lot 10 : SOLS SOUPLES à la société BERNIER pour un montant de 17 000€ HT</p> <p>Lot 11 : SERRURERIE à la société DESMOINEAUX pour un montant de 96 921.80€ HT</p> <p>Lot 12 : ELECTRICITE à la société TBES SAS pour un montant de 94 300 € HT</p> <p>Lot 13 : PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION à la société ROUBEYRIE pour un montant de 104 729 € HT</p> <p>Lot 15 : MOBILIER AGENCEMENT à la société pour un montant de 89 778.04€ HT</p> <p>Lot 16 : EQUIPEMENT PMR à la société SAS ERMHES pour un montant de 18 807.95 € HT</p>

Le Conseil Municipal ;

Prend acte de l'usage des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).

Fait et acté en séance, le 12 février 2025

Le secrétaire de séance
Nathalie SPRUTTA-BOURGES



Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN

La présente décision peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la commune de Gretz-Armainvilliers, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre, l'absence de réponse dans ce délai valant rejet implicite. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le



ID : 077-217702158-20250212-02025_002-DE